

NARI CHAPIHÉ NAZI TSAMA ZA TROU ! NARI ZI TOWÉ, NARI FAGNÉ I TRI, RIZIVÉ MAÈCHA PIYA



DECHETS-REP.COM

M'saanda ya li dounia

Privilégiez le réemploi ou donnez-les à des associations

Utilisez les filières REP* légales, c'est gratuit



TOUTES LES
SOLUTIONS
POUR VOS DÉCHETS RELEVANT
DE LA REP SUR



<https://dechets-rep.com/>

Vous souhaitez vous défaire de vos produits usagés, ayez le reflexe éco-citoyen !



ACTIVITÉS DE SOINS A RISQUE INFECTUEUX ET ASSIMILÉS PERFORANTS

Déposez-les dans une boîte à aiguilles DASTRI (boîte jaune au couvercle vert, disponible en pharmacie) et rapportez-la en pharmacie.



BATTERIES AUTOMOBILES ET INDUSTRIELLES

Contactez Enzo Technic Recyclage au +262 269 63 78 68.



ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Faites-les reprendre par votre distributeur lors de l'achat d'un nouvel équipement de même nature (1 pour 1), ou rapprochez-vous de votre Commune de résidence.



BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE

A trier dans la borne verte du trio.



BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

A trier dans le bac jaune du trio.



LAMPES

Déposez-les dans les bornes dédiées en magasin.



MÉDICAMENTS NON UTILISÉS, A USAGE HUMAIN PÉRIMÉS OU NON

Déposez-les en pharmacie. Veillez à trier les emballages en carton et notices en papier des médicaments et les déposer dans le bac jaune du trio.



MOBILIERS

Déposez-les en déchetterie s'il en existe une dans votre Commune, sinon rapprochez-vous de votre Commune pour connaître la démarche à suivre.



PETITS APPAREILS ÉLECTRIQUES

Déposez-les dans les bornes dédiées en magasin ou en déchetterie, s'il en existe une dans votre Commune.



PILES ET BATTERIES PORTABLES

Déposez-les dans les bornes dédiées en magasin ou dans les mairies.



CARTOUCHES D'IMPRESSION

Déposez-les auprès de votre distributeur.



TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES

Déposez-les en association (M'sikano et La Croix-Rouge).



VÉHICULES HORS D'USAGE

Rapprochez-vous auprès de la commune où se trouve le véhicule hors d'usage ou contactez un centre VHU agréé (Carcass'Auto +262 2 69 60 72 37 et Van'Auto +262 2 69 62 41 46).

Cette information vous est donnée par le SICR, le représentant des filières déchets-REP à La Réunion



*La REP, c'est la réglementation qui impose aux professionnels (producteurs et distributeurs) d'organiser la collecte et le traitement des produits qu'ils mettent sur le marché.